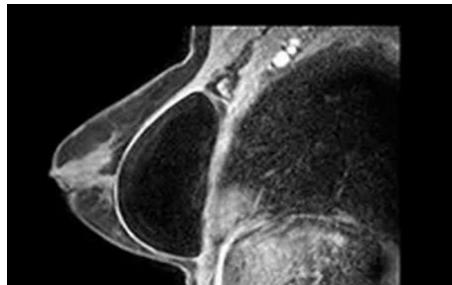
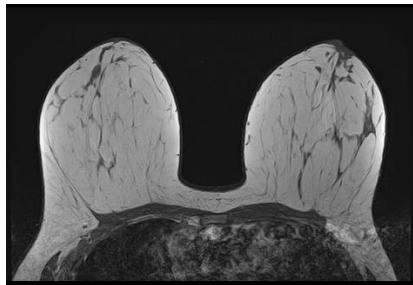


Imagerie médicale - IRM

IRM MAMMAIRE (seins)



Pourquoi vous propose-t-on cet examen ?

L'IRM mammaire (seins) permet de déterminer la nature d'une lésion découverte lors d'un bilan sénologique. Elle permet également de contrôler l'intégrité des prothèses mammaires et de réaliser un dépistage chez les personnes à risques.

Déroulement de l'examen

Prévoyez d'être à l'hôpital entre 15 et 30 minutes avant votre examen afin de vous faire encoder à la route 190 (1^{er} étage).

Pensez à bien avoir votre prescription médicale, sinon votre examen ne pourra pas être réalisé.

La tenue vestimentaire de rigueur est à adopter pour tout examen réalisé en IRM.

- Pour les femmes : culotte, T-shirt uni, bas/chaussettes
- Pour les hommes : caleçons/T-shirt uni/chaussettes

Au besoin, une blouse vous sera fournie.

Aucune précaution n'est à prendre avant l'examen. Vous serez allongé(e) sur le ventre, les seins positionnés dans une antenne permettant la réalisation des images.

Une **IMMOBILITE STRICTE** est nécessaire afin d'obtenir des images de qualité optimale. Il est nécessaire de suivre scrupuleusement les instructions fournies.

Il est possible que l'IRM nécessite **une injection de produit de contraste**. Un cathéter vous sera alors placé afin d'administrer le produit de contraste.

ATTENTION :

Si vous êtes **porteur** d'un dispositif médical implantable (**pacemaker, défibrillateur, neurostimulateur implants cochléaires,...**) des précautions particulières doivent être prises avant la réalisation de l'examen. Veuillez le signaler à votre médecin prescripteur ainsi qu'à la prise de rendez-vous et au (à la) technologue.

Durée de l'examen

L'examen dure 20 minutes.

Contre-indication à l'injection de produit de contraste

L'injection de produit de contraste est contre-indiquée en cas :

- D'insuffisance rénale sévère.
- D'allergie aux produits de contraste à base de Gadolinium.
- D'allergie sévère.
- De grossesse.

Effets secondaires en cas d'injection de produit de contraste

Quelques effets secondaires peuvent, rarement, survenir tels qu'une chaleur dans tout le corps ainsi qu'un mauvais goût dans la bouche.

Après l'examen

Dès la fin de l'examen, veuillez suivre les recommandations du personnel.

Risques pertinents



Si vous êtes porteur d'un dispositif médical implantable (pacemaker, défibrillateur, neuro-stimulateur implants cochléaires, ...), des précautions particulières doivent être prises avant la réalisation de l'examen. Veuillez le signaler à votre médecin prescripteur ainsi qu'à la prise de rendez-vous et au (à la) technologue.

L'IRM fonctionne comme un aimant, il est donc impératif de signaler tout matériel métallique que vous pouvez avoir dans le corps **avant l'examen** (Pacemaker, prothèses, valve cardiaque, ...) car certains d'entre eux peuvent être une contre-indication à l'examen ou nécessitent un réglage avant et après l'IRM.



Si vous êtes enceinte, susceptible de l'être ou si vous allaitez, informez-en le technologue ou le médecin **avant l'examen** afin de prendre les précautions nécessaires.

La réalisation d'une IRM chez une femme enceinte est envisageable. Néanmoins, il est préférable de la réaliser uniquement en cas de nécessité absolue.

Cet examen n'est pas irradiant.

Résultats de l'examen

Le radiologue devra prendre le temps d'interpréter l'examen. Les résultats seront transmis au médecin prescripteur qui vous les communiquera.

Soins de suivi

- Dès la fin de l'examen, veuillez suivre les recommandations du personnel.
- Si une perfusion a été mise en place, un pansement compressif vous sera placé. Si vous prenez des **anticoagulants (Aspirine, Sintrom, Plavix,...)** veuillez en avertir le(a) technologue.
- **Hydratation** : En cas d'injection, nous vous demandons de bien vous hydrater après l'examen. Cela éliminera plus efficacement le produit de contraste.

Contactez le Service Financier Patients

sfp@ghdc.be

060/11.07.00 (entre 08h30 et 14h00)

Site Les Viviers

Rue du Campus des Viviers, 1
6060 Gilly

Des permanences sont organisées les lundis et mardis de 8h30 à 12h et les mercredis et jeudis de 12h30 à 16h.

Durant les mois de juillet et août, une permanence est organisée les lundis et mardis de 08h30 à 12h et le jeudi de 12h30 à 16h.

Conséquences en cas de refus ou de retrait de consentement

Le refus de l'examen d'imagerie médicale entraîne l'impossibilité de poser un diagnostic correct.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter le service d'imagerie médicale

Secrétariat d'imagerie médicale du lundi au vendredi de 08h00 à 17h00

 [060/11.48.33](tel:060/11.48.33) ou [060/11.48.52](tel:060/11.48.52)  SecretariatRMN@ghdc.be

Rédaction	Validation	Vérification	Approbation
Jean-François Carli, Coordinateur - Radiologie	Luana Di Stefano, Documentaliste	Karine Sohier, Technologue en chef Imagerie médicale James Gallo, Infirmier en Imagerie médicale Dr Christophe Ide, Radiologue	Dr Pierre-Antoine Poncelet, Médecin chef de pôle Imagerie diagnostique

IM-CE-008 – V01 – Approuvé le 27/11/2025

Date de la prochaine révision : 27/11/2028

